

Communiqué de presse, 17 février 2016

Hervé Riou, Président de l'UPSTI : APB est un outil performant et transparent pour les jeunes. Un outil qui révèle des chiffres sur l'affectation des lycéens qu'il conviendrait de ne pas détourner !

A l'heure où les lycéens doivent faire leur choix d'orientation sur APB, il convient de bien connaître quelques informations sur les poursuites d'études dans l'enseignement supérieur.

Hervé Riou estime que APB est un excellent système pour aider les jeunes à entrer dans l'enseignement supérieur. Il permet à quelques 790 000 élèves de trouver une formation en adéquation avec leur profil et leur projet pré-professionnel, parmi plus de 12 000 formations.

C'est un outil très performant de gestion des candidatures : en septembre 2015 parmi 790 000 bacheliers, seuls 712 n'ont pu être affectés (soit moins de 1/1000).

C'est un outil d'une transparence absolue : APB n'est ni un algorithme d'affectation, ni un filtre d'orientation. Il convient de rappeler que la fiabilité des informations d'aide à l'orientation est de la responsabilité des formations.

APB permet de combattre certaines interprétations fausses ou erronées sur la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2015 ; en effet :

- Il a été indiqué que 65 000 étudiants de plus sont rentrés à l'université cette année. Ce que l'on a oublié de préciser, c'est que les élèves des classes préparatoires doivent désormais s'inscrire à l'université, ce qui gonfle les effectifs des universités.
- Il a été annoncé que 2 000 lycéens ont bénéficié de la «mesure des 10% des meilleurs bacheliers». En fait, ils ont été 1 641, et parmi eux seuls 265 n'avaient pas eu de proposition. L'étude fine des profils des bénéficiaires montre d'ailleurs que ceux qui bénéficient de cette mesure ne sont pas forcément ceux qui en ont le plus besoin.
- La CPU a annoncé que les CPGE ont « raflé » 800 étudiants à l'université. Or, seulement 200 étudiants ont rejoint les CPGE.
- Il est considéré que les classes préparatoires sont difficiles, et empêchent la réussite des étudiants : en suivant les étudiants qui demandent d'entrer en CPGE par APB, on se rend compte qu'il y a plus de 80% de réussite. Or la formations en PACES génère plus de 80% d'échec! Contrairement aux idées reçues, les CPGE sont très performantes en termes de formation, d'équité, et de reconnaissance du talent des

- Encore une idée reçue : les CPGE empêcheraient l'ascension sociale, car elles recueillent de nombreux enfants de CSP favorisés. A-t-on oublié que les CPGE recrutent leurs étudiants au niveau du bac, là où la représentation sociale est telle qu'elle est ?
 - Le nombre de boursiers dans les CPGE publiques est de 29,6%. Il est de 29,8% dans les universités.
- Les CPGE sont performantes, et pourtant les rectorats essaient d'en restreindre l'offre : il y a au total un bilan net de 5 fermetures, sur tout le territoire.
 Dans de nombreux lycées, les recteurs imposent une limite des effectifs à 24 élèves, alors que les classes pourraient en accueillir beaucoup plus.
- Autre chiffre intéressant dans la valse actuelle des chiffres qui circulent et qui sont faux. Le coût d'un étudiant à l'université n'est pas de 7000, 8000 ou 9000 € par an, mais de 12 047 €. Ce coût a été estimé par la Cour des Comptes.

<u> </u>				
	2003	2013	Evolution	Evolution
			brute	en %
Effectifs CPGE	72176	83678	+11502	+15,9
Boursiers CPGE	12771	22375	+9604	+75,2
Coût Etudiant CPGE	16200	14850	-1350	-8,3
Nbre Divisions CPGE*	2070	2300	+230	+10

Tous les chiffres sont issus du document 2015 état de l'enseignement supérieur et de la recherche en France ou de données DGESIP*.

Année 1 Panel 2008	Année 2	Année 3	Année 4
100 bacheliers inscrits en CPGE	81 continuent en CPGE	56 sont dans une grande école	78 sont dans une grande école
Scientifiques ou commerciales		23 poursuivent en CPGE	17 sont à l'université
	10 réorientés université	15 sont à l'université	3 sont dans d'autres formations
	9 réorientés autres formations sup	6 sont dans d'autres formations sup	2 sont sortis du Sup